



**HAL**  
open science

## Responsabilité Sociétale des Entreprises et gestion du résultat : une étude européenne

Julie Chassagne

► **To cite this version:**

Julie Chassagne. Responsabilité Sociétale des Entreprises et gestion du résultat : une étude européenne. Revue française de gouvernance d'entreprise, 2019. hal-02372330

**HAL Id: hal-02372330**

**<https://hal.science/hal-02372330v1>**

Submitted on 20 Nov 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# Responsabilité Sociétale des Entreprises et gestion du résultat : une étude européenne

Julie Chassagne

Doctorante en Sciences de Gestion

Université Clermont Auvergne, CRCGM, F- 63000 Clermont-Ferrand, France

11 Boulevard Charles de Gaulle, 63000 Clermont-Ferrand

[julie.chassagne@uca.fr](mailto:julie.chassagne@uca.fr)

06.02.37.47.36

## Résumé :

Cette étude porte sur le lien entre la responsabilité sociétale des entreprises (RSE) et la gestion du résultat. Le contexte spécifique de l'Europe a rarement été étudié antérieurement dans la littérature. Dans ce contexte, il nous semble que la théorie néo-institutionnelle est pertinente pour expliquer cette relation. Les accruals discrétionnaires, comme proxy de la gestion du résultat sont calculés à l'aide du modèle empirique de Kothari et al. (2005). Notre échantillon est constitué de 3.583 observations (soient 398 entreprises cotées) dans 12 pays européens. La période s'étend sur 9 ans (de 2007 à 2015). La performance sociale des entreprises est évaluée à partir d'un score composé de deux dimensions sociale et environnementale. Nous trouvons un lien négatif entre la RSE et la gestion du résultat. Les résultats empiriques confirment l'hypothèse selon laquelle les entreprises cotées socialement responsables sont moins susceptibles de s'engager dans la gestion du résultat en Europe. Ces résultats valent à la fois pour la dimension sociale et la dimension environnementale de la performance sociale.

Mots clés : responsabilité sociétale des entreprises, dimension sociale, dimension environnementale, gestion du résultat, accruals discrétionnaires.

Les codes JEL : G30 Corporate Finance and Governance, M14 Corporate Culture; Diversity; Social Responsibility; M41 Accounting. Soumission de l'article au titre d'un article de recherche.

# Responsabilité Sociétale des Entreprises et gestion du résultat : une étude européenne

## Résumé :

Cette étude porte sur le lien entre la responsabilité sociétale des entreprises (RSE) et la gestion du résultat. Le contexte spécifique de l'Europe a rarement été étudié antérieurement dans la littérature. Dans ce contexte, il nous semble que la théorie néo-institutionnelle est pertinente pour expliquer cette relation. Les accruals discrétionnaires, comme proxy de la gestion du résultat sont calculés à l'aide du modèle empirique de Kothari et al. (2005). Notre échantillon est constitué de 3.583 observations (soient 398 entreprises cotées) dans 12 pays européens. La période s'étend sur 9 ans (de 2007 à 2015). La performance sociale des entreprises est évaluée à partir d'un score composé de deux dimensions sociale et environnementale. Nous trouvons un lien négatif entre la RSE et la gestion du résultat. Les résultats empiriques confirment l'hypothèse selon laquelle les entreprises cotées socialement responsables sont moins susceptibles de s'engager dans la gestion du résultat en Europe. Ces résultats valent à la fois pour la dimension sociale et la dimension environnementale de la performance sociale.

## Introduction

La responsabilité sociétale des entreprises (RSE) a suscité un grand intérêt dans les entreprises cotées au cours de ces dernières décennies. Les partisans du concept de RSE suggèrent que les entreprises devraient s'engager dans les activités socialement responsables au profit de plusieurs parties prenantes qui exercent des pressions institutionnelles fortes sur l'entreprise. Par ailleurs, les actionnaires et les autres parties prenantes de l'entreprise revendiquent une publication de l'information financière plus transparente et plus fiable.

Le lien entre la RSE et la qualité de l'information financière fait l'objet de cet article. Si les entreprises gèrent moins le résultat, parce qu'elles ont un comportement socialement responsable, alors elles diffusent une information financière de meilleure qualité. Bien que la littérature académique anglo-saxonne soit abondante, le lien a été peu étudié dans le contexte européen. Nous analysons cette relation au regard de la théorie néo-institutionnelle (DiMaggio and Powell 1991; Meyer and Rowan 1977), car elle nous semble pertinente pour expliquer cette relation (Jackson and Apostolakou 2010). Selon Capron (2006), « la RSE en Europe relève de la sphère du politique, entendu au sens large (art de faire des choix collectifs), qu'elle ne fait en général pas référence à l'éthique, même si, dans un premier temps (avant 2000), un certain nombre d'auteurs européens qui se référaient d'ailleurs très largement à la littérature américaine, considéraient l'éthique comme le fondement de la RSE ». Par ailleurs, « le transfert en Europe des approches nord-américaines en matière d'éthique des affaires a des limites définies qui tiennent à des différences-clés d'acteurs, de modalités de mise en œuvre et de questions abordées » (Matten and Crane 2004). Quant à la théorie néo-institutionnelle, elle stipule que les entreprises peuvent adopter un comportement socialement responsable en vue de gagner la légitimité des parties prenantes. L'environnement de l'entreprise est déterminé par des règles et des exigences sociales et culturelles auxquelles l'entreprise doit se conformer pour recevoir le soutien de son environnement. En effet, les pouvoirs publics et les groupes d'intérêts (les organisations non gouvernementales (ONG), les lobbyings écologistes ...) exercent des pressions institutionnelles (législation, normes, attentes des parties prenantes, etc.) sur l'entreprise. Trois formes de contraintes institutionnelles (coercitives, normatives et mimétiques) sont représentées (DiMaggio and Powell 1983) par cette théorie. L'isomorphisme coercitif est défini par une légitimité légale, les entreprises se conforment à la loi et à la réglementation en vigueur (les procédures de certification ISO 14001 relatif à l'environnement). L'isomorphisme normatif est représenté par une légitimité morale, les normes guident les comportements, ainsi que l'interconnexion

entre les entreprises. Leur diffusion volontaire (DiMaggio and Powell 1983) est ainsi facilitée en matière sociale et environnementale. Et la dernière contrainte institutionnelle réside dans l'isomorphisme mimétique signifiant que la légitimité est reconnaissable et culturellement acceptée. Ceci dans un contexte d'incertitude dans lequel les entreprises s'imitent entre elles, tel que l'incertitude environnementale (Pfeffer and Salancik 2003). La conformité institutionnelle peut protéger les entreprises contre de fortes perturbations environnementales (Meyer and Rowan 1977).

Les études antérieures montrent que les entreprises socialement responsables sont moins susceptibles de s'engager dans la gestion du résultat à travers les accruals discrétionnaires (Kim et al. 2012; Hong and Andersen 2011; Chih et al. 2008; Choi et al. 2013; Litt et al. 2013; Bozzolan et al. 2015; Gras-Gil et al. 2016; Agoglia et al. 2017). De ce fait, ce moindre engagement contribue à la création de la valeur partenariale à long-terme (Bozzolan et al. 2015; Gras-Gil et al. 2016).

Cette étude empirique complète la littérature académique existante. Tout d'abord, la relation RSE - gestion du résultat a été peu étudiée dans un contexte européen, à l'exception des travaux de Salewski and Zülch (2014) et Gras-Gil et al. (2016). Ensuite, sur le plan théorique, cette étude mobilise la théorie néo-institutionnelle (DiMaggio and Powell 1991; Meyer and Rowan 1977) qui est utilisée pour expliquer la relation entre la performance sociale et la gestion du résultat dans le contexte européen. Elle stipule que les entreprises socialement responsables (performantes en matière sociale et environnementale) reçoivent la légitimité des parties prenantes en se conformant à leurs attentes. Enfin au plan empirique, le lien est étudié à travers le score RSE, ainsi que ses deux dimensions sociale et environnementale. Ces deux volets ont rarement été étudiés de manière distincte dans la littérature académique antérieure (Salewski and Zülch 2014).

La recherche empirique a été conduite à partir d'un échantillon de 3.583 observations (soit 398 entreprises cotées) dans 12 pays européens sur 9 ans (de 2007 à 2015). Les estimations sont réalisées à partir du modèle de Kothari et al. (2005). Les résultats empiriques suggèrent que les entreprises cotées européennes socialement responsables sont moins susceptibles de s'engager dans la gestion du résultat. Ces résultats valent à la fois pour la dimension sociale et la dimension environnementale de la RSE.

La première section est dédiée à la littérature académique antérieure sur le lien entre la RSE et la gestion du résultat, ainsi que le développement de l'hypothèse. La suite de l'article

présente dans une deuxième section, l'échantillon de recherche et la méthodologie et les résultats empiriques en troisième section.

## 1. Littérature académique :

Le lien entre la RSE et la gestion du résultat a suscité un grand intérêt dans la littérature académique anglo-saxonne (Kim et al. 2012; Agoglia et al. 2017; Hong and Andersen 2011; Calegari et al. 2010), ainsi que dans le contexte international (Prior et al. 2008; Bozzolan et al. 2015; Chih et al. 2008). Dans le contexte américain, Hong and Andersen (2011) et Kim et al. (2012) étudient le lien entre la RSE et la gestion du résultat. Hong and Andersen (2011) expliquent que les entreprises socialement responsables ont une qualité plus élevée des accruals. De même, Kim et al. (2012) trouvent que les entreprises socialement responsables sont moins susceptibles de s'engager dans la gestion du résultat tant à la hausse qu'à la baisse. Les entreprises fournissent des efforts et mobilisent leurs ressources en choisissant et en mettant en œuvre des pratiques socialement responsables afin de répondre aux attentes éthiques des parties prenantes. Selon les auteurs, les préoccupations éthiques guident les managers à fournir un reporting financier de meilleure qualité. Dans le contexte américain, Agoglia et al. (2017) mentionnent que les entreprises s'engageant dans les pratiques socialement responsables modèrent la volonté des managers à gérer le résultat à travers les accruals discrétionnaires tant à la hausse qu'à la baisse. Les motivations du dirigeant se situent entre la prise en compte de l'intérêt de l'ensemble des parties prenantes et les décisions de gestion comptable de celui-ci. Agoglia et al. (2017) affirment que la considération du dirigeant affecte différemment le niveau des accruals discrétionnaires. Ils montrent que les entreprises se comportant de manière socialement responsable peuvent contrecarrer les fortes motivations personnelles du dirigeant en matière de pratique de gestion du résultat. Dans le contexte américain, Calegari et al. (2010) constatent que la RSE améliore la qualité du reporting financier et a un effet indirect mais positif sur la valeur de l'entreprise.

Dans le contexte international, Prior et al. (2008) ont étudié l'influence de la gestion du résultat sur les politiques RSE. Ils trouvent un impact positif et significatif ( $p < 1\%$ ) de la gestion du résultat sur la RSE dans les pays anglo-saxons, tels que définis par la Porta et al. (1998)<sup>1</sup>. La gestion du résultat semble conduire à l'amélioration des pratiques de responsabilité sociale. Selon Prior et al. (2008), un dirigeant peut rechercher les intérêts des

---

<sup>1</sup> Selon Porta, R. L., et al. (1998). "Law and finance." *Journal of political economy* **106**(6): 1113-1155.

, les pays anglo-saxons sont définis par l'Australie, le Canada, Hong Kong, l'Irlande, Singapour, la Thaïlande, le Royaume-Uni et les U.S.

parties prenantes pour faire alliance avec elles en vue d'obtenir un meilleur moyen de défense contre les actionnaires rétifs. L'affichage d'une image socialement favorable est une façon de masquer la pratique de la gestion du résultat. Le dirigeant peut également utiliser la RSE comme un outil pour maximiser ses propres bénéfices privés (Jensen and Meckling 1976). Dans ces circonstances, les pratiques socialement responsables peuvent potentiellement être liées à la poursuite de l'intérêt propre du dirigeant plutôt que celui de l'entreprise et de ses parties prenantes (McWilliams 2000). Cependant, une telle gestion ne peut pas être maintenue dans le temps en raison de l'effet préjudiciable qu'elle a sur la performance financière. Dans le contexte international, Bozzolan et al. (2015) étudient ce lien et leurs résultats complètent ceux de Kim et al. (2012). Ils indiquent que les entreprises socialement responsables sont plus enclines à renoncer à la gestion réelle plutôt qu'à la gestion comptable pour maintenir leurs performances futures. Ce choix stratégique contribue à la création de la valeur partenariale de l'entreprise. Dans le contexte international, Chih et al. (2008) montrent que la relation entre la RSE et la gestion du résultat pourrait s'expliquer par des différences nationales. Dans le contexte européen, Salewski and Zülch (2014) étudient le lien entre la qualité du résultat et la RSE. Ils se demandent si les entreprises pratiquant des activités socialement responsables connaissent des changements internes de type socialement responsable. Ils trouvent une association négative entre la qualité du résultat et le score social pour les pays pour les pays classés comme « insiders economies » (Leuz et al. 2003; Porta et al. 1997; Porta et al. 1998) de l'Europe continentale, uniquement. Ils en concluent que les entreprises de cette zone ne tendent pas nécessairement à changer. Cependant, si elles investissent dans les pratiques socialement responsables, c'est pour mieux dissimuler leur pratique de gestion du résultat à des fins opportunistes. Dans le contexte espagnol, Gras-Gil et al. (2016) étudient le lien entre RSE et gestion du résultat et montrent que les entreprises socialement responsables gèrent moins le résultat comptable. Selon eux, s'engager dans les activités socialement responsables améliore la satisfaction des parties prenantes. Ainsi, les entreprises socialement responsables sont disposées à forger des relations à long terme avec les parties prenantes plutôt que de maximiser leurs profits à court terme.

Dans le prolongement du travail de Gras-Gil et al. (2016), notre recherche sur un échantillon européen s'appuie sur la théorie néo-institutionnelle (DiMaggio and Powell 1991; Meyer and Rowan 1977), qui situe le concept de RSE entre l'entreprise et les institutions. Les entreprises font face aux pressions exercées par la législation, les normes et les attentes des parties prenantes. Elles intègrent les pratiques socialement responsables (performante en

matière sociale et environnementale) pour être vues comme légitimes par leur environnement. L'importance accordée à la RSE en Europe se traduit par des réglementations, par exemple en matière de reporting extra-financier, comme en France avec la loi NRE. Les contraintes normatives et mimétiques peuvent expliquer également la place de la RSE dans la quête de légitimité en Europe. Ces politiques RSE contribuent à la pratique d'une moindre gestion du résultat par les entreprises. La prise en compte des parties prenantes dans le cadre des politiques RSE est cohérente avec la diffusion d'information financière de qualité. Cela renforce aussi la légitimité de l'entreprise. La recherche de légitimité incite les entreprises à satisfaire les parties prenantes à la fois en termes de politique RSE et de qualité de l'information financière. Face à une importante diversité d'intérêts et d'acteurs le système de gouvernance le plus adapté est de type partenarial (Charreaux and Desbrières 1998), car il participe à la création de valeur pour toutes les parties prenantes de l'entreprise. Au regard, de la revue de la littérature et en nous appuyant sur la théorie néo-institutionnelle, nous faisons l'hypothèse que la performance sociale est associée à une moindre gestion du résultat.

## 2. Echantillon et méthodologie de l'étude empirique

Dans une deuxième section, nous présentons l'échantillon de la recherche et la méthodologie utilisée dans deux sous-sections 2.1. et 2.2.

### 2.1. Echantillon d'entreprises cotées européennes

L'échantillon est constitué de 398 entreprises cotées européennes sur une période de 9 ans (2007 à 2015), soient 3.583 observations. Douze pays de l'Union Européenne constituent l'échantillon (en fonction des données secondaires extra-financières disponibles, des normes comptables IFRS et du nombre d'observation par pays européen). Les données extra-financières et financières ont été collectées sur la base ASSET4 et les bases Worldscope et Factset, respectivement. Les secteurs d'activité sont classifiés en 9 catégories en fonction des codes ICB (Industry Classification Benchmark). Les entreprises financières sont exclues de notre échantillon.

### 2.2. Méthodologie de la recherche

Le score RSE représente l'agrégation des performances sociale et environnementale en calculant leur moyenne. Les trois scores (global, social et environnemental) sont appelés *esscore*, *soscore* et *enscore*. Ces derniers sont issus de la base ASSET4 (cf. annexe A: pour



des précisions sur les : variables de l'étude). Le modèle de régression de Kothari et al. (2005) estime les accruals discrétionnaires, en tant que proxy de la gestion du résultat (cf. annexe B : le modèle de régression de Kothari et al. (2005)). Les accruals discrétionnaires ont été calculés à partir d'un échantillon d'estimation de variables financières collectées sur la base Worldscope. Ces dernières sont réalisées en fonction des secteurs d'activités. Les variables de contrôle, conformes à l'étude de Kim et al. (2012) sont les suivantes : la taille de l'entreprise, le roa ajusté, l'endettement et la recherche et développement, les dépenses publicitaires et l'âge. Notre modèle explicatif capture la relation entre la gestion du résultat et les scores mesurant la RSE (cf. annexe C : le modèle de régressions multiple). Un clustering par entreprise est effectué pour traiter les problèmes d'hétéroscédasticité.

### 3. Résultats de l'étude empirique

#### 3.1. Présentation de l'échantillon

Dans le tableau 1, la distribution de l'échantillon est présentée en fonction des secteurs d'activité industriels, des pays et des années. Le secteur le plus représenté est le secteur industriel (ICB 2000) à 29%, puis les services aux consommateurs (ICB 5000) à 19%, les biens de consommation (ICB 3000) à 15% et les matériaux de base (ICB 1000) à 9%. Les pays de l'Union Européenne (UE) sont représentés principalement par la Grande-Bretagne à 39%, la France à 15% et l'Allemagne à 11%.

Tableau 1 : Description de l'échantillon

Secteurs industriels	Code ICB	Observation	Pourcentage
Pétrole et gaz	1	244	7%
Matériaux de base	1000	322	9%
Industries	2000	1,025	29%
Biens de consommation	3000	532	15%
Santé	4000	182	5%
Services aux consommateurs	5000	691	19%
Télécommunications	6000	120	3%
Services aux collectivités	7000	226	6%
Technologie	9000	241	7%
	Total	<u>3.583</u>	<u>100%</u>

Année	Observation	Pourcentage	Pays	Observation	Pourcentage
2007	401	11%	Autriche	61	2%
2008	409	11%	Belgique	79	2%
2009	416	12%	Allemagne	377	11%
2010	412	12%	Danemark	94	3%
2011	426	12%	Espagne	191	5%
2012	413	12%	Finlande	176	5%
2013	413	12%	France	530	15%
2014	402	11%	Grande-Bretagne	1,401	39%
2015	291	8%	Irlande	87	2%
			Italie	195	5%
			Pays-Bas	189	5%
			Suède	203	6%
<b>Total</b>	<b>3.583</b>	<b>100%</b>	<b>Total</b>	<b><u>3.583</u></b>	<b><u>100%</u></b>

### 3.2.Statistiques descriptives

Dans le tableau 2, les statistiques descriptives montrent une valeur moyenne de 0,043 pour la valeur absolue des accruals discrétionnaires (abs\_ad). La moyenne du score RSE s'élève à 73,7%. La valeur moyenne est de 20% du total actif pour l'endettement. La valeur moyenne de l'âge de l'entreprise entrée en bourse est d'environ de 25 ans.

Tableau 2 : Statistiques Descriptives

Variable	Observation	Moyenne	Écart-type	Médiane	Minimum	Maximum
<i>&lt;Variables dépendantes&gt;</i>						
Abs_ad	3583	0,043	0,048	0,028	0,001	0,359
Ad	3583	-0,001	0,061	0,004	-0,253	0,237
Positive_ad	1916	0,040	0,045	0,028	0,001	0,427
Negative_ad	1667	-0,047	0,053	-0,029	-0,334	0,000
<i>&lt;Variables d'intérêt&gt;</i>						
Esscore	3583	0,737	0,218	0,827	0,136	0,956
<i>&lt;Variables de contrôle&gt;</i>						
Lagsize	3583	15,780	1,512	15,663	11,287	19,223
Lagmtbv	3583	3,134	3,639	2,150	0,320	26,930
Lagadj_roa	3583	0,003	0,097	-0,013	-0,254	0,400
Laglev	3583	0,200	0,145	0,183	0,000	0,644
Rd	3583	0,020	0,045	0,000	0,000	0,280
Dummy_rd	3583	0,456	0,498	0,000	0,000	1,000
Ad_intensity	3583	0,003	0,014	0,000	0,000	0,102
Dummy_ad_intensity	3583	0,929	0,256	1,000	0,000	1,000
Age	3583	3,164	0,376	3,332	1,946	3,466

Le tableau de corrélations a été réalisé. Les corrélations entre les variables n'apparaissent pas anormalement élevées (supérieure à 0,6).

### 3.3.Régressions multiples

Le tableau 3 présente les régressions multiples du score RSE sur la valeur absolue des accruals discrétionnaires. Les résultats montrent une relation négative et significative à ( $p < 0,01$ ) entre le score RSE et la valeur absolue des accruals discrétionnaires (et la partie positive des accruals discrétionnaires). La relation est positive et significative ( $p < 0,01$ ) entre le score RSE et la partie négative des accruals discrétionnaires. Les résultats sont identiques pour les scores social et environnemental. Les variables de contrôle telles que l'endettement et l'âge de l'entreprise sont négativement et significativement associées à la valeur absolue des accruals discrétionnaires respectivement avec ( $p < 0,05$ ) et ( $p < 0,1$ ). Ces dernières indiquent que plus les entreprises sont matures et endettées, moins elles vont pratiquer la gestion du résultat.

Les résultats empiriques montrent que la performance sociale est associée à une moindre gestion du résultat. Ils sont valables également pour les entreprises cotées européennes performantes en matière sociale et environnementale. Ils suggèrent que les entreprises cotées européennes socialement responsables (performantes en matière sociale et environnementale) sont moins incitées à pratiquer la gestion du résultat à la hausse (en vue de l'augmentation de la rémunération du dirigeant, de la distribution de bonus, etc.) comme à la baisse (en vue de minimiser une période fiscale importante). Elles publient une information financière plus transparente et plus fiable aux parties prenantes. Nos résultats empiriques dans un contexte européen confirment ceux de Kim et al. (2012) aux Etats-Unis et Bozzolan et al. (2015) sur un échantillon international.

Tableau 3 : Régressions multiples du score RSE sur la gestion du résultat

Variables	Abs_ad Coefficient (Std. Err.)	Positive_ad Coefficient (Std. Err.)	Negative_ad Coefficient (Std. Err.)
Constant	0,098*** (-0,019)	0,056*** (-0,019)	-0,143*** (-0,028)
Esscore	-0,030*** (-0,008)	-0,021*** (-0,007)	0,037*** (-0,014)
Lagsize	-0,002 (-0,001)	-0,00231** (-0,001)	0,002 (-0,002)
Lagmtbv	0,002** (-0,001)	0,001 (-0,001)	-0,002** (-0,001)
Lagadj_roa	-0,002 (-0,016)	-0,051*** (-0,015)	-0,033 (-0,024)
Laglev	-0,028** (-0,012)	-0,013 (-0,012)	0,037** (-0,018)
Rd	0,058 (-0,037)	0,092** (-0,044)	-0,057 (-0,042)
Dummy_rd	0,006* (-0,003)	0,007** (-0,003)	-0,004 (-0,005)
Ad_intensity	-0,070 (-0,099)	-0,007 (-0,096)	0,165 (-0,141)
Dummy_ad_intensity	-0,001 (-0,006)	0,006 (-0,004)	0,0101 (-0,009)
Age	-0,007* (-0,004)	0,003 (-0,003)	0,013** (-0,005)
Observations	3.583	1.916	1.667
R carré	0,1520	0,1010	0,2320

\*, \*\*, \*\*\* indiquent les niveaux de significativité statistique à 0,100, 0,050, et 0,010, respectivement, en se basant sur des tests bilatéraux. L'échantillon ayant servi à l'étude s'étend de 2007 à 2015. Les erreurs standards sont entre parenthèse. Toutes les variables seront définies en annexe A. Les régressions ont été contrôlées par les effets fixes années (de 2007 à 2015), secteurs industriels (de icb 0001 à icb 9000, hormis icb 8000) et pays (Autriche, Belgique, Allemagne, Danemark, Espagne, Finlande, France, Grande-Bretagne, Irlande, Italie, Pays-Bas, Suède). Afin de prendre en compte l'effet des données aberrantes, toutes les variables continues ont été winsorisées et bornées selon les seuils de 1% et de 99%.

## Conclusion

L'objectif de cette recherche est d'étudier le lien entre la RSE et la gestion du résultat dans un contexte européen. La théorie néo-institutionnelle (DiMaggio and Powell 1991; Meyer and Rowan 1977) est pertinente pour expliquer cette relation. Les acteurs socio-économiques (syndicats, lobbyings écologistes, ONG, ...) jouent un rôle majeur et exercent un fort pouvoir de pression sur l'entreprise. Celle-ci s'aligne sur leurs intérêts pour renforcer sa légitimité dans une démarche socialement responsable volontaire.

L'étude empirique est conduite à partir d'un échantillon de 3.583 observations (soit 398 entreprises cotées) dans douze pays européens. Elle met en évidence que les entreprises cotées européennes socialement responsables sont moins susceptibles de s'engager dans la gestion du résultat. Ces résultats valent à la fois pour les performances sociale et environnementale. Le reporting financier des entreprises socialement responsables apparaît donc de meilleure qualité. Les résultats obtenus dans le contexte européen semblent proches de ceux de Kim et al. (2012) aux Etats-Unis et de Bozzolan et al. (2015) sur un échantillon international.

Néanmoins, la recherche présente plusieurs perspectives. Au niveau empirique, un seul mode de gestion du résultat est testé. Le modèle de Roychowdhury (2006) pourrait être mobilisé utile pour calculer la gestion réelle du résultat. Il serait également intéressant d'approfondir les différences entre pays, par exemple en séparant les pays selon leur environnement juridique common-law vs. code-law.

## Références

- Agoglia, C. P., C. Beaudoin, G. B. Bennett, and G. T. Tsakumis. 2017. Can Corporate Social Responsibility Counteract Managers' Incentives to Manage Earnings?
- Bozzolan, S., M. Fabrizi, C. A. Mallin, and G. Michelon. 2015. Corporate social responsibility and earnings quality: international evidence. *The International Journal of Accounting* 50 (4):361-396.
- Calegari, M. F., T. Chotigeat, and M. Harjoto. 2010. Corporate social responsibility and earnings reporting. *Journal of Current Research in Global Business* 13 (20):1.
- Capron, M. 2006. Une vision européenne des différences USA/Europe continentale en matière de RSE: pourquoi la RSE en Europe est un objet politique et non pas éthique. Atelier de Montréal sur la RSE.
- Chih, H.-L., C.-H. Shen, and F.-C. Kang. 2008. Corporate social responsibility, investor protection, and earnings management: Some international evidence. *Journal of Business Ethics* 79 (1):179-198.

Choi, B. B., D. Lee, and Y. Park. 2013. Corporate social responsibility, corporate governance and earnings quality: Evidence from Korea. *Corporate Governance: An International Review* 21 (5):447-467.

DiMaggio, P., and W. W. Powell. 1983. The iron cage revisited: Collective rationality and institutional isomorphism in organizational fields. *American Sociological Review* 48 (2):147-160.

DiMaggio, P. J., and W. W. Powell. 1991. *The new institutionalism in organizational analysis*. Vol. 17: University of Chicago Press Chicago, IL.

Gras-Gil, E., M. P. Manzano, and J. H. Fernández. 2016. Investigating the relationship between corporate social responsibility and earnings management: Evidence from Spain. *BRQ Business Research Quarterly* 19 (4):289-299.

Hong, Y., and M. L. Andersen. 2011. The relationship between corporate social responsibility and earnings management: An exploratory study. *Journal of Business Ethics* 104 (4):461-471.

Jackson, G., and A. Apostolakou. 2010. Corporate social responsibility in Western Europe: an institutional mirror or substitute? *Journal of Business Ethics* 94 (3):371-394.

Jensen, M. C., and W. H. Meckling. 1976. Theory of the firm: Managerial behavior, agency costs and ownership structure. *Journal of financial economics* 3 (4):305-360.

Kim, Y., M. S. Park, and B. Wier. 2012. Is earnings quality associated with corporate social responsibility? *The accounting review* 87 (3):761-796.

Kothari, S. P., A. J. Leone, and C. E. Wasley. 2005. Performance matched discretionary accrual measures. *Journal of Accounting and Economics* 39 (1):163-197.

Leuz, C., D. Nanda, and P. D. Wysocki. 2003. Earnings management and investor protection: an international comparison. *Journal of financial economics* 69 (3):505-527.

Litt, B., D. Sharma, and V. Sharma. 2013. Environmental initiatives and earnings management. *Managerial Auditing Journal* 29 (1):76-106.

Matten, D., and A. Crane. 2004. *Business Ethics: A European Perspective*. Oxford University Press, Inc., New York, NY.

McWilliams, A. 2000. Corporate social responsibility. *Wiley Encyclopedia of Management*.

Meyer, J. W., and B. Rowan. 1977. Institutionalized organizations: Formal structure as myth and ceremony. *American journal of sociology* 83 (2):340-363.

Pfeffer, J., and G. R. Salancik. 2003. *The external control of organizations: A resource dependence perspective*: Stanford University Press.

Porta, R., F. Lopez-de-Silanes, A. Shleifer, and R. W. Vishny. 1997. Legal determinants of external finance. *The journal of finance* 52 (3):1131-1150.

Porta, R. L., F. Lopez-de-Silanes, A. Shleifer, and R. W. Vishny. 1998. Law and finance. *Journal of political economy* 106 (6):1113-1155.

Prior, D., J. Surroca, and J. A. Tribó. 2008. Are socially responsible managers really ethical? Exploring the relationship between earnings management and corporate social responsibility. *Corporate Governance: An International Review* 16 (3):160-177.

Roychowdhury, S. 2006. Earnings management through real activities manipulation. *Journal of Accounting and Economics* 42 (3):335-370.

Salewski, M., and H. Zülch. 2014. The Association between corporate social responsibility (CSR) and earnings quality—evidence from European blue chips.

## Annexe A : Définitions des variables de l'étude de du modèle de régression de Kim, Park et al. (2012)

<u>Variables</u>	<u>Définitions</u>
<b>Variabes dépendantes</b>	
Abs_ad (ad)	Valeur absolue des accruals discrétionnaires (accruals discrétionnaires), où ces derniers sont calculés utilisant le modèle de Kothari et al. (2005). Les données sont collectées sur Worldscope.
<b>Variabes d'intérêt</b>	
Esscore	Valeur moyenne des deux scores social et environnemental dont les données ont été collectées sur ASSET4 (en pourcentage). Elle est définie par les deux performances social et environnementale.
Soscore	Pilier social mesure la performance sociale à travers la capacité d'une entreprise à générer de la confiance et de la fidélité envers sa main-d'œuvre, ses clients et la société, en utilisant les meilleures pratiques de gestion. Il reflète la réputation de l'entreprise et la santé de sa licence d'exploitation, qui sont des facteurs clés pour déterminer sa capacité à générer une valeur actionnariale à long terme. Les données sociales ont été collectées sur ASSET4 (en pourcentage).
Enscore	Pilier environnemental mesure la performance environnementale de l'entreprise à travers l'impact d'une entreprise sur les systèmes naturels vivants et non vivants, y compris l'air, la terre et l'eau, ainsi que sur les écosystèmes complets. Il reflète la façon dont une entreprise utilise les meilleures pratiques de gestion pour éviter les risques environnementaux et de capitaliser sur les possibilités environnementales afin de générer une valeur à long terme pour les actionnaires. Les données environnementales ont été collectées sur ASSET4 (en pourcentage).
<b>Variabes de contrôle</b>	
Size	Logarithme népérien du total des actifs de l'entreprise. Les données sont collectées sur Worldscope.
Mtbv	Ratio market-to-book, mesuré comme le rapport entre la valeur de marché de l'entreprise et la valeur comptable de l'entreprise. Les données sont collectées sur Worldscope.
Adj_roa	Rentabilité d'exploitation (return on assets) ajustée à la moyenne par secteur d'activité. Il a été recalculé comme le rapport entre le bénéfice avant intérêts et impôts et le total des actifs. A l'instar du modèle de Kim et al. (2012), nous prenons le roa ajusté de l'année précédente. Les données sont collectées sur Worldscope.
Lev	Dettes à long terme rapportées au total des actifs. A l'instar du modèle de Kim et al. (2012), nous prenons l'endettement de l'année précédente. Les données sont collectées sur Worldscope.
Rd	Intensité de la recherche et du développement (R&D) mesurée par les dépenses en R&D sur les ventes (en valeur nette) pour l'année t. Les données sont collectées sur Worldscope (en pourcentage).
Dummyrd	Variable dichotomique prenant la valeur de 1 pour les non valeurs de la variable rd et 0 sinon.
Ad_intensity	Intensité de la publicité mesurée par les dépenses en publicité sur les ventes (en valeur nette) pour l'année t (en pourcentage). Les données sont collectées sur la base de données Factset.

Dummy_ad_intensity	Variable dichotomique prenant la valeur de 1 pour les non valeurs de la variable ad_intensity et 0 sinon.
Age	Logarithme népérien de (1 + âge de l'entreprise). L'âge est calculé en soustrayant l'année 2016 à la date de son en bourse Les données sont collectées sur la base de données Factset telles « the first quotation ».

#### Annexe B : le modèle de mesure de la gestion du résultat de Kothari, Leone et al. (2005)

$$\frac{TA_{it}}{A_{it-1}} = \alpha_0 \frac{1}{A_{it-1}} + \alpha_1 \frac{\Delta REV_{it} - \Delta REC_{it}}{A_{it-1}} + \alpha_2 \frac{PPE_{it}}{A_{it-1}} + \alpha_3 \frac{EBIT_{it-1}}{A_{it-1}} \varepsilon_{it}$$

Où les variables sont identifiées de la manière suivante :

TA <sub>it</sub>	Total des accruals pour une entreprise i à une année t ;
ΔREV <sub>it</sub>	Variation des ventes nettes de l'année t à partir de l'année t-1 ;
ΔREC <sub>it</sub>	Variation des créances clients (en valeur nette) ;
PPE <sub>it</sub>	Immobilisations corporelles (hors immobilisations financières) ;
EBIT <sub>it-1</sub>	Bénéfice avant intérêts et impôts ;
A <sub>it</sub>	Total des actifs.

#### Annexe C : le modèle des régressions du lien entre RSE et gestion du résultat

$$Abs\_ad_t = \alpha_0 + \alpha_1 \text{esscore}_t + \alpha_2 \text{size}_{t-1} + \alpha_3 \text{mtbv}_{t-1} + \alpha_4 \text{adj\_roa}_{t-1} + \alpha_5 \text{lev}_{t-1} + \alpha_6 \text{rd}_t + \alpha_7 \text{dummyrd}_t + \alpha_8 \text{ad\_intensity}_t + \alpha_9 \text{dummy\_ad\_intensity}_t + \alpha_{10} \text{age}_t + \varepsilon_t ;$$

Où les variables sont présentées en annexe A : définitions des variables de l'étude du modèle de régression.

Kim, Y., et al. (2012). "Is earnings quality associated with corporate social responsibility?" The accounting review **87**(3): 761-796.

Kothari, S. P., et al. (2005). "Performance matched discretionary accrual measures." Journal of Accounting and Economics **39**(1): 163-197.

Porta, R. L., et al. (1998). "Law and finance." Journal of political economy **106**(6): 1113-1155.